

NOURRIR LE JARDIN GRÂCE AU COMPOST

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	Nourrir le jardin grâce au compost
En bref	Atelier pratique sur la création de son compost, les engrais, les amendements utiles pour son jardin.
Descriptif de l'activité	Apprendre à transformer les matières organiques en ressource fertile pour le jardin. Lors de cet atelier pratique avec Tania Wiedmer et Véronique Spring, découverte des principes qui permettent de transformer les matières organiques en ressource fertile pour le jardin. L'après-midi se déroule les mains dans la terre, pour expérimenter concrètement les étapes d'un compost équilibré et vivant.
Dates	Samedi 17 avril 2027
Horaire	13h15 - 16h00
Lieux du rendez-vous	Jardins du Village de la Paix
Lieux de l'activité	Jardins du Village de la Paix, Chemin de Bouleyres 5, 1663 Epagny
Programme indicatif	Rendez-vous à 13h15 aux jardins de la Paix à Broc avec Tania Wiedmer et Véronique Spring. L'atelier se termine à 16h00.
Matériel à prendre avec soi	<ul style="list-style-type: none">• Habits non-dommages et adaptés à la météo (atelier principalement en extérieur)• Gants de travail• Matériel pour prendre des notes
Sécurité	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
Participants	Dès 16 ans
Nombres (min. – max.)	Minimum 6, maximum 20 personnes

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics Jardins du Village de la Paix, Chemin de Bouleyres 5, 1663 Epagny. Accès en transports publics, arrêt *Epagny, Prâ Dêrê* à 2 min à pied. Parking avec places limitées à proximité.

Horaires des transports publics

Aller

Charmey – Epagny 12h44 – 13h09

Bulle – Epagny 12h47 – 10h09

Gruyères – Epagny 12h43 – 12h48

Retour

Epagny – Charmey 16h48 – 17h08

Epagny – Bulle 16h09 – 16h43

Epagny – Gruyères 16h09 – 16h15

Attention : les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles de changer en cours d'année. Horaires à jour sur www.cff.ch

Covoiturage

Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription

Contact : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch – 026 924 23 33

TARIFS

Tarif de base adulte Dès 16 ans : CHF 45.00

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription

Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch

+41 (0)26 924 23 33

Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi

Confirmation

La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

Paiement

Le paiement se fait sur facture. Le délai de paiement est de 30 jours dès la réception de la facture. Aucun paiement n'est accepté sur place.

Annulation

En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.

En cas d'annulation de l'activité par le Parc, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.

Les conditions d'annulation par les participants sont intégrées aux Conditions générales de vente du Parc. Elles sont envoyées en même temps que la confirmation d'inscription et constituent une partie intégrante des termes et conditions de cette activité. Dès la confirmation de la réservation, elles sont réputées connues et acceptées.

Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet du Parc :

www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente



Assurances

Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.